

Retraites : la solidarité en trois dimensions **Des retraites solidaires et écologiques**

Le Grain de sable, n° 409, 14 mars 2003
Courriel d'information d'ATTAC

Jean-Marie Harribey¹

Dans les manifestations du 1^{er} février 2003, un cri unanime a jailli : 37,5 ans de cotisations pour tous, faisant écho au « tous ensemble » de 1995. Les arguments du MEDEF et du gouvernement dissimulent de moins en moins leurs intentions véritables : baisser le niveau des pensions en obligeant à une durée de cotisations inatteignable pour la majorité des individus et faire ainsi le lit des fonds de pension en amenant peu à peu les salariés les mieux rémunérés à souscrire à des assurances privées. Dans une raffarnade de plus, le Premier ministre en a fait le cynique aveu à travers un lapsus révélateur : « Il faut sauver la capitalisation. »²

Une contradiction entre des retraites solidaires et écologiques ?

La discussion est lancée et plus personne ne doute que le financement des futures retraites n'est pas seulement un problème du niveau de richesses disponibles dans quarante ans mais avant tout un problème de répartition de celles-ci. Le fil conducteur de notre argumentation en faveur de retraites solidaires est donc le principe d'une affectation équitable des futurs gains de productivité du travail. Ce principe a maintenant fait le tour de France des mobilisations mais il a suscité une question cruciale : quand on sait les dangers écologiques que fait courir la croissance économique, est-il raisonnable de parier sur une augmentation de la productivité pour promouvoir une croissance de la production nécessaire à la prise en charge d'un plus grand nombre de retraités auxquels on assurerait de surcroît une amélioration du niveau de vie semblable à celle des actifs ? *En d'autres termes, les retraites solidaires peuvent-elles être également écologiques ?*

L'hypothèse retenue la plus fréquemment est celle d'un doublement de la production entre 2000 et 2040. Cela correspond à un taux annuel moyen de 1,75%. Est-ce assez, compte tenu des besoins à couvrir ? Est-ce trop, compte tenu des risques d'épuisement et de dégradation de la planète ?

Sur la base des prévisions démographiques relativement fiables – un accroissement annuel moyen de 1,41% du rapport retraités/actifs correspondant au passage de 4 retraités pour 10 actifs à 7 pour 10, soit + 75% sur 40 ans – une croissance de la production de 1,75% est largement suffisante pour couvrir les besoins d'une population totale en augmentation moyenne de 0,23% par an³. Elle autorise une hausse du niveau de vie moyen de tous – certes moins élevée que la croissance économique globale – et elle compense la diminution relative du nombre d'actifs par rapport aux inactifs. Cette conclusion est d'autant plus rassurante que, dans un premier temps, le calcul est effectué en conservant l'hypothèse pourtant défavorable

¹ . Je remercie Geneviève Azam pour les remarques qu'elles m'a adressées à propos des avant-projets de ce texte.

² . Entretien avec P. Poivre d'Arvor, TF1, 3 février 2003.

³ . La population française totale passera selon les prévisions de 58,744 millions en 2000 à 64,468 millions en 2040, soit une augmentation de 9,74% (+ 0,23% par an en moyenne) [calculs à partir de C. Butel, « Projections de population à l'horizon 2050, Un vieillissement inéluctable », *INSEE Première*, n° 762, mars 2001].

aux salariés d'un maintien de la part de la masse salariale dans la valeur produite au niveau actuel de 60%.⁴ Donc, pas de panique.

Mais cette prévision de croissance aussi modérée soit-elle – elle se situe autour de la tendance moyenne en vigueur en France depuis près de 30 ans que le capitalisme peine à assurer sa propre accumulation – n'est-elle pas encore trop forte et son contenu ne mérite-t-il pas d'être révisé alors que les ressources naturelles s'épuisent et que la pollution due à un développement dévastateur submerge tout ? Lier le financement des retraites à la progression de la productivité ne reviendrait-il pas à abandonner tout espoir et toute volonté de passer d'un mode de production et de consommation gaspilleur et prédateur à un mode de production économe ?

La productivité au service de quoi ?

Primo, on ne répétera jamais assez qu'il n'y a pas d'autre source de biens et services pour satisfaire nos besoins et donc d'autre source des revenus – qui sont la contrepartie monétaire de ces biens et services – que l'activité productive humaine⁵. Ainsi, la capitalisation n'est en aucune manière une solution au vieillissement démographique ; elle ne fait que redistribuer aux plus riches la valeur produite. Dès l'instant où la société estime que le niveau de vie moyen doit s'élever, la production doit progresser. Celle-ci progresse par le nombre d'actifs et par la productivité de chacun, cette dernière étant elle-même liée au savoir, au savoir-faire et à l'amélioration des équipements et de l'organisation du travail.

Sans être un indicateur absolu l'augmentation de la productivité est acceptable tant qu'elle n'est pas obtenue par une intensification du travail et qu'au contraire elle est utilisée au moins en partie pour diminuer le temps de travail, c'est-à-dire alléger la peine des humains : à la semaine (35 heures, 32, ...), à l'année (congés) ou durant toute la vie (durée d'activité). Telle est la raison profonde du refus de voir la durée de cotisations s'allonger à 40 ou 45 ans : c'est absurde dès lors que la productivité augmente, et ce d'autant plus si le chômage est élevé. La défense des retraites est inséparable de l'exigence du plein emploi. Plus on s'acheminera vers un droit effectif à l'emploi pour tous, mieux la charge de travail à accomplir pour satisfaire nos besoins sera répartie et plus faible elle sera pour chacun. Que le débat sur les retraites ne soit pas l'occasion de ressortir les bizarreries sur la fin du travail entendues ces dernières années ou bien les illusions sur un revenu d'existence *s'il était conçu comme un substitut au plein emploi* !⁶ En revanche, les finalités du travail ainsi que sa place dans la vie sont bien en filigrane des problèmes débattus : conquérir la maîtrise des temps de la vie est l'un des enjeux principaux de la lutte du travail contre le capital, ce dernier n'ayant de cesse que de s'accaparer de la valeur produite par le premier ou bien de rejeter toute prise en charge des périodes de la vie de non-travail.

Le taux de croissance économique modéré ci-dessus qui conduit à un doublement de la production en 40 ans suffit-il pour retrouver le plein emploi ? Au regard de l'histoire récente, certainement pas. Mais c'est ainsi uniquement parce que la conception du retour au plein emploi qui a prévalu était prioritairement fondée sur la croissance, en considérant comme immuables ou presque la répartition des revenus – essentiellement entre salaires et profits – et la durée du travail. Il n'y a que dans le cas où ces deux dernières sont figées par un rapport de forces défavorable au salariat qu'une croissance économique forte est indispensable pour restaurer le plein emploi. On retrouve sur le sujet de l'emploi la même problématique que sur

⁴ . Pour le détail de ces calculs, voir J.M. Harribey, « Le discours libéral sur les retraites oscille entre sophismes et apories », <http://harribey.montesquieu.u-bordeaux.fr/travaux/retraites9.pdf/>

⁵ . Je laisse de côté ici le fait que l'activité productive peut être monétaire et non monétaire car la discussion porte sur les retraites qui sont des revenus monétaires.

⁶ . Sur ce point, voir la plaquette 4 pages ATTAC, « Emploi ou finance », *Lignes d'attac*, n° 6, juin 2000 ; et le livre ATTAC rédigé par T. Coutrot et M. Husson, *Avenue du plein emploi*, Paris, Mille et une nuits, 2001.

celui des retraites : la réduction du temps de travail et l'augmentation des retraites se heurtent à l'hostilité du patronat et des propriétaires du capital parce qu'elles impliquent nécessairement toutes les deux une refonte de la répartition des revenus.⁷

Il est une deuxième condition pour que l'augmentation de la productivité soit acceptable : elle ne doit pas provoquer une ponction sur les ressources naturelles supérieure à leur renouvellement ni une dégradation par une pollution inassimilable. Il s'agit ici d'assurer la soutenabilité à long terme du mode de vie qui exige une révision radicale du contenu du développement.⁸

A ces deux conditions sociale et écologique, l'amélioration de la productivité peut rester un objectif *d'économie*⁹. Il ne faut pas la confondre avec le productivisme qui se moque bien d'*économiser* puisqu'il vise à produire indéfiniment pour le profit. Ce n'est que lorsque la hausse de la productivité est utilisée exclusivement afin d'augmenter la production pour le profit qu'elle s'identifie au productivisme. D'où les nécessités d'arbitrer démocratiquement entre l'augmentation du niveau de vie et la baisse du temps de travail au fur et à mesure des gains de productivité et d'ouvrir dès maintenant la discussion sur le contenu de la croissance et à terme la discussion sur une décélération progressive et raisonnée de la croissance dans les pays riches¹⁰. Il est par conséquent logique de retrouver, à travers la question des retraites, celle du contenu de la production. Car ce qui se passe dans le champ de la production n'est pas sans conséquence dans le champ de la répartition, et réciproquement.

La productivité au service de qui ?

Secundo, après avoir mis l'évolution démographique et donc le financement des retraites en relation avec la taille du gâteau produit, il faut les relier à la répartition de celui-ci. Le MEDEF et le gouvernement veulent faire oublier que ce partage s'est considérablement dégradé au détriment des salariés au cours des vingt dernières années : ceux-ci ont perdu près de 10 points de PIB, ce qui représente en euros 2003 environ 150 milliards par an, presque autant que le montant total des retraites versées qui s'élèvent à près de 180 milliards. Ce véritable hold-up du siècle est à rapprocher du minuscule 0,3 point de PIB que coûterait à l'horizon 2040 le retour de tous les salariés du privé à 37,5 ans de cotisations d'après le calcul du Conseil d'orientation des retraites¹¹.

Si l'on ne veut pas voir ce hold-up s'accroître au fur et à mesure que le PIB augmentera, il faut inverser immédiatement la tendance à la régression de la part qui va aux salariés sous forme soit de salaires, soit de réduction du temps de travail, soit de retraites. Il y a là un gisement de revenus monétaires actuellement accaparés par les détenteurs de capitaux et dont il faut organiser pour l'avenir une autre affectation. Le rééquilibrage de la masse salariale dans la valeur ajoutée donne ainsi une latitude plus grande pour financer les retraites si nous sommes contraints d'adopter des modes de développement plus économes des ressources de la planète et si nous devons donc être moins obnubilés par la croissance.

⁷ . Je n'aborde pas ici un point très important, celui de l'élargissement du secteur monétaire non marchand, notamment à l'échelon associatif, que beaucoup persistent à appeler tiers-secteur mais qui n'a rien d'une tierce catégorie. Voir la plaquette et le livre d'ATTAC mentionnés à la note 6 précédente.

⁸ . C'est volontairement que je n'emploie pas ici l'expression de « développement durable » qui préjugerait du débat que nous devons avoir sur ce point.

⁹ . Dans le sens d'une économie économe ; voir J.M. Harribey, *L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail*, Paris, L'Harmattan, 1997.

¹⁰ . Voir J.M. Harribey, « Développement, ça dure énormément », *Le Passant Ordinaire*, n° 40-41, juin 2002 ; et « Le seul développement soutenable sera celui qui ne sera pas durable », *Le Passant Ordinaire*, n° 42, octobre 2002.

¹¹ . COR, *Retraites : renouveler le contrat social entre les générations, Orientations et débats*, Premier rapport 2001, Paris, La Documentation française, 2002, p. 260. Sur un PIB qui ferait 3000 milliards d'euros en 2040, cela représenterait 9 milliards. Ramené au PIB actuel, 0,3 point équivaut à 4,5 milliards.

Quelle forme donner à cette inversion et à ce rééquilibrage ? Plusieurs méthodes peuvent être envisagées complémentaires, mais qui se ramènent toutes à une autre répartition de la valeur ajoutée. La première est d'augmenter simplement les salaires versés aux salariés actifs parallèlement à l'évolution de la productivité ; ainsi, les cotisations sociales vieillesse suivent le même mouvement, sans même changer leur taux. La seconde méthode consiste à augmenter le taux de cotisations dites patronales. Dans ces deux cas, on déplace directement la frontière entre la masse salariale et les profits à l'avantage de la première. Une troisième méthode, que l'on appelle souvent élargissement de l'assiette des cotisations, peut être envisagée pour déplacer indirectement cette frontière en appliquant un taux de cotisations à l'ensemble de la valeur ajoutée (masse salariale + profits). Elle présente l'avantage de moins frapper les entreprises qui emploient beaucoup de main d'œuvre par rapport à celles qui sont plus équipées techniquement ou qui, pire, sous-traitent ou ont une activité purement financière et captent ainsi de la valeur produite ailleurs.¹² Dans tous les cas imaginables, l'important est de cibler les profits versés aux actionnaires pour ne pas pénaliser l'investissement.

A l'heure de la mondialisation du capital, il est essentiel de remettre en cause le statu quo du partage de la valeur ajoutée inscrit dans la logique libérale. Sinon, il y a un risque de voir les salariés les mieux rémunérés se laisser séduire par les placements mirifiques effectués aux quatre coins du monde, là où la main d'œuvre est payée au lance-pierre. C'en serait fini des espoirs de solidarité entre les salariés du Nord et du Sud.¹³

Main basse sur la vie versus solidarité

Les retraites sont des salaires indirects socialisés. Elles sont une conquête, un droit arraché au capital de disposer d'un revenu même lorsque la période de travail s'est achevée. On comprend l'acharnement du patronat à restreindre ce droit par tous les moyens. Sachant très bien que pratiquement personne ne pourra jamais atteindre la durée de cotisations requise, les 40, puis 42 et 45 ans réclamés par le MEDEF pour obtenir une retraite à taux plein, le gouvernement envisage froidement d'organiser la baisse systématique des retraites.

Après avoir volé une fraction de leur vie aux salariés en prélevant une partie du fruit de leur travail, le capital veut leur enlever les moyens de poursuivre leur vie au moment de leur retraite. Comme si cela ne suffisait point, il exige la mise en place de fonds de pension pour pouvoir ravir le magot socialisé au sein des caisses de la Sécurité sociale. Gageons que la soi-disante impossibilité d'augmenter les cotisations sociales disparaîtrait comme par enchantement si elles alimentaient les caisses de fonds de pension qui iraient les jouer en Bourse. Le FMI, toujours à la pointe du combat capitaliste, ne fait pas dans la dentelle : « Un système de retraite par répartition peut déprimer l'épargne nationale parce qu'il crée de la sécurité dans le corps social. »¹⁴

Des retraites solidaires et écologiques sont un seul et même combat car, dans le cadre du « social » comme dans celui de l'« écologie », il s'agit de construire une solidarité intergénérationnelle. Au final, les solidarités se nouent dans un espace en trois dimensions : entre les travailleurs du monde entier eux-mêmes pour disputer la valeur créée au capital, entre deux générations pour le partage entre actifs et inactifs, entre toutes les générations pour

¹² . L'argument selon lequel l'élargissement de l'assiette des cotisations sociales romprait le lien entre masse salariale et financement de la protection sociale n'est à mon sens pas convaincant. Parce qu'il nous faut réaffirmer que le profit est une composante de la valeur ajoutée par le seul travail. Et parce qu'après avoir prélevé une fraction des profits supplémentaire, dès cet instant celle-ci devient partie intégrante de la masse salariale augmentée d'autant.

¹³ . Voir J.M. Harribey, « La financiarisation du capitalisme et la captation de valeur », in J.C Delaunay, *Capitalisme contemporain : questions de fond*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 67-111 ; et *La démence sénile du capital, Fragments d'économie critique*, Bègles, Ed. du Passant, 2002.

¹⁴ . G.A. Mackenzie, P. Gerson et A. Cuevas, « Pension Regimes and Saving », International Monetary Fund, Occasional Paper n° 153, 10 septembre 1997.

l'accès aux ressources naturelles. Ce qui se joue à travers les retraites, c'est beaucoup plus que les retraites. C'est la reconnaissance d'une forme essentielle de bien public : l'existence d'une dette sociale qui s'éteint au moment même où elle renaît. On est aux antipodes du capitalisme et de son idéologie libérale qui ne reconnaissent que des dettes privées.